



葡萄の騎士の会

THE BROTHERHOOD OF THE KNIGHTS
OF THE VINE OF JAPAN

Established in 1986

« Séjour-découverte de vins » au Japon patronné par la F.I.C.B. 18 au 24 Mai 2026 Séjour organisé par les Chevaliers de la Vigne du Japon



Connu pour ses sushi et ses tempura, le centre de la culture culinaire japonaise est aujourd'hui Tokyo. Avec 12 restaurants trois étoiles Michelin et 33 restaurants deux étoiles (édition 2024), Tokyo n'est pas seulement une ville où l'on mange bien, mais aussi une ville où la qualité et le coût de tous les restaurants sont les meilleurs au monde, ce qui favorise le développement de la culture du vin. Wine Discovery Tokyo se concentrera sur l'association des vins avec la cuisine japonaise unique du Japon, permettant aux visiteurs de découvrir une culture culinaire qui perdure depuis la période Edo, il y a 400 ans. En outre, l'extension de Nagano prévoit un événement à l'échelle de la ville au cours duquel les participants séjourneront dans la ville de Matsumoto et découvriront la gastronomie et les vins locaux de Nagano.

Shoji Kinoshita

Grand Maître des Chevaliers de la Vigne du Japon

Programme Principal TOKYO • YAMANASHI

Lundi 18 Mai

Check in au [Grand Prince Hotel New Takanawa*****](#)

17:00 - 18:00 Introduction au programme du séjour-découverte de Vins

18:00 – 20:00 Dîner de bienvenue



Mardi 19 Mai

- 7:00-8:00 Petit-déjeuner
- 8:30 Départ pour le domaine Katsunuma à Yamanashi en car
- 10:30 Visite du domaine
- 12:30 Déjeuner
- 14:00 Visite du domaine
- 16:00 Départ de Katsunuma
- 19:00 Dîner
- 22:30 Retour à l'hôtel



Mercredi 20 Mai

- 7:00-9:00 Petit-déjeuner
- 10:00 Dégustation de vins japonais
- Cérémonie d'Intronisations
- par les Chevaliers de la Vigne du Japon
- Déjeuner
- 14:30 Asakusa Sensoji Temple
- 16:00 Tokyo Sky Tree
- 18:00 Dîner
- 22:00 Retour à l'hôtel



Jeudi 21 Mai

- 7:00-8:30 Petit-déjeuner
- 9:00 Promenade libre autour de Shibuya
- 11:30 Déjeuner au domaine Shibuya
- 15:00 Sanctuaire Meiji
- 19:00 Dîner en bateau à YAKATABUNE
- 22:30 Retour à l'hôtel



- 7:00-9:00 Petit déjeuner
- Check out

Programme de l'extension NAGANO

Vendredi 22 Mai

- 9:00 Départ de l'hôtel
- 10:30 Visite de domaines et déjeuner
- 15:00 [Hotel Buena Vista Matsumoto****](#) Check-in
- 19:00 Dîner de bienvenue



Samedi 23 Mai

- 7:00-8:30 Petit déjeuner
- 9:00 Visite de domaines
- 12:30 Déjeuner
- 14:30 Visite de domaines
- 17:30 Retour à l'hôtel
- 19:00 Dîner



Dimanche 24 Mai

- 7:00-8:30 Petit déjeuner
- 10:00 Départ de l'hôtel
- 11:30 Visite d'un domaine et déjeuner
- 15:36 Retour en TGV (Shinkansen) Ueda station
- 17:52 Arrivée en gare à Tokyo

Information Générale

Pour plus d'information sur ce programme prière de visiter le site web
<https://www.japan-wine-knights.org>

Date limite d'inscription 31 Octobre 2025

Nous sommes à votre service pour vous assister lors de votre inscription.
 Service d'inscription : E mail: registration@japan-wine-knights.org

« Séjour-découverte de vins » patronné
 par la F.I.C.B. au Japon en 2026

Programme principal 8-22 Mai 2026, Tokyo et Yamanashi

Grand Prince Hotel New Takanawa*****

Chambre à deux lits 240,000 JPY /p

Usage unique d'une chambre à deux lits 280,000 JPY/p

Intronisation par les Knights of the Vine of Japan JPY 25,000/p
 (Une intronisation offerte par confrérie représentée)

Programme de l'extension 22-24 Mai 2026 Nagano

Hotel Buena Vista Matsumoto****

Chambre exécutive à deux lits 180,000 JPY/p
Chambre à deux lits 160,000 JPY/p
Usage unique d'une chambre à deux lits 174,000 JPY/p

Ces coûts incluent les taxes, l'hébergement, les transferts, les repas et les visites présentées dans le programme.

Conditions de paiement

Verser un acompte de 100,000 JPY au moment de l'inscription.
Le solde doit être payé avant le 31 décembre 2025.

Politique d'annulation

Annulation avant le 15 février 2026 :
Remboursement de 75% du total, moins 15,000 JPY de frais de dossiers.

Annulation avant le 15 mars 2026 :
Remboursement de 50% du total, moins 15,000 JPY de frais de dossiers.

Annulation après le 15 mars 2026 : pas de remboursement.

Toute annulation doit être faite par écrit par la personne à l'origine de la réservation.

En cas de force majeure, de restrictions de voyage imposées par l'OMS ou le pays concerné :
remboursement total moins 15,000 JPY de frais de dossier.

L'événement ne sera organisé qu'avec un minimum de 50 participants.

[Cliquez ici pour remplir le formulaire de demande](#)